

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 22 mars 2019	N° 2019-112

Convocation du 15 mars 2019

Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAIVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h40

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 22 mars 2019	Délibération
	Direction générale des Finances et de la commande publique Direction de la programmation budgétaire	N° 2019-112

Cotisations/adhésions aux organismes - Année 2019 - Délibération cadre - Décision - Autorisation

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, les adhésions auprès de différents organismes font l'objet d'une délibération cadre regroupant l'ensemble des montants à verser par Bordeaux Métropole pour l'exercice courant.

Cette délibération permet ainsi de réaffirmer l'intérêt de l'adhésion aux organismes concernés pour Bordeaux Métropole et d'entériner l'actualisation de montants des cotisations à verser.

Cette délibération permet également de prendre en compte les nouvelles adhésions présentant un intérêt pour notre établissement public ainsi que les organismes auprès desquels il est proposé de ne pas reconduire le partenariat.

Le tableau annexé à la présente délibération recense l'ensemble des organismes pour lesquels il est proposé que Bordeaux Métropole puisse cotiser au titre de l'exercice 2019. L'évolution par rapport à l'exercice 2018 se présente de la façon suivante :

	Nombre d'organismes	Montant
2018	76	612 514 €
2019	76	604 154 €
Evolution	0 %	-1,4 %

Le montant global de cotisations qui sera versé en 2019 diminue légèrement (-1,4 %) par rapport à l'exercice 2018.

Le nombre d'organismes reste stable avec 76 organismes pour lesquels une cotisation sera versée en 2019.

S'agissant des nouvelles adhésions, 5 organismes sont concernés représentant un montant global de cotisation de 10 674 €.

EFFINERGIE :

Afin d'accompagner un déploiement efficient des outils de soutien à la rénovation énergétique performante, le Conseil métropolitain a approuvé par délibération n°2018-461 en date du 6 juillet 2018, le principe de l'adhésion à l'association Effinergie.

En effet, depuis 2006, des acteurs d'horizons différents se sont rassemblés au sein de cette association pour impulser un niveau inédit d'efficacité énergétique des bâtiments en construction et en rénovation. Grâce à ses labels, EFFINERGIE a permis de généraliser les Bâtiments neufs à basse consommation (BBC) en France et travaille à la massification de la rénovation BBC. En parallèle, elle porte la définition nationale des bâtiments à énergie positive. Les guides rédigés par l'association, les travaux autour de l'éco-mobilité, le référencement des formations de qualité permettant d'accompagner et de faire progresser les acteurs du bâtiment. Les bâtiments exemplaires sont compilés dans un observatoire permettant de réaliser un retour d'expérience indispensable au processus de généralisation des bâtiments efficaces en énergie.

Ainsi, EFFINERGIE agit dans l'intérêt général pour accompagner la promotion des constructions et rénovations de bâtiments confortables et respectueux de l'environnement, ce qui est en totale adéquation avec la politique énergétique menée par la métropole. Bordeaux-Métropole est la première métropole à adhérer à Effinergie.

La cotisation 2019 pour cette association s'élève à 4 134 €.

Alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air :

L'Alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air est une association assurant le portage politique des actions entreprises par les collectivités en faveur de la qualité de l'air. Elle s'engage à faire porter la voix des collectivités au niveau national et européen, notamment sur la Loi d'orientation sur les mobilités (LOM), sur le chauffage au bois, sur l'agriculture, à solliciter des aides financières pour la mise en œuvre des actions portées par ces collectivités et à échanger sur les bonnes pratiques et les expériences des territoires engagés.

La cotisation 2019 pour cette structure s'élève à 1 500 €.

Club des sites d'accueil de la coupe du monde de Rugby 2023 :

La France a été désignée le 15 novembre 2017 comme pays organisateur de la Coupe du monde de rugby 2023. Bordeaux Métropole accueillera au stade Matmut des rencontres de cette manifestation mondiale. A l'instar de ce qui a été mis en place à l'occasion de l'Union européenne des associations de football (UEFA) Euro 2016, les dix sites d'accueil de la manifestation proposent de se réunir par l'intermédiaire d'une association, le « Club des Sites-hôtes », afin de représenter une force de dialogue et de propositions face aux organisateurs de l'événement et de défendre au mieux les intérêts des collectivités.

Le principe de l'adhésion à ce club a été approuvé par délibération du Conseil métropolitain n°2018-840 en date du 21 décembre dernier.

La cotisation annuelle s'élèvera à 4 000 € de 2019 à 2023.

Institut des risques majeurs :

L'Institut des risques majeurs (IRMA) a été créé en 1988 à l'initiative d'Haroun Tazieff et du Conseil général de l'Isère. Il s'agit d'une association loi 1901 dont les objectifs sont de promouvoir des actions d'information, de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs.

L'Institut s'appuie sur un conseil d'administration original où se côtoient collectivités territoriales, industriels, associations de protection de l'environnement, organismes de presse et d'information.

Les missions du centre de ressources :

1. mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation et de formation dans le cadre de la prévention des risques majeurs d'origine naturelle ou technologique et de la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre ceux-ci,

2. réaliser des prestations de service dans les domaines des risques naturels et technologiques, auprès d'organismes publics ou privés, dans le cadre de la formation, la sensibilisation, l'information du public et la préparation de l'organisation à mettre en place pour faire face à la survenue d'un risque,
3. recenser les actions d'information dans ces domaines,
4. initier, encourager, réaliser des études et recherches dans le domaine de l'objet social,
5. engager toute action pour la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques majeurs.

La cotisation 2019 auprès de cet organisme s'élève à 500 €.

Agora club – Sécurité :

L'Agora des directeurs de la sécurité est l'une des 18 communautés d'Agora Fonctions. L'adhésion à cet organisme a pour but d'intégrer un lieu permanent et régulier d'échanges et de partages d'expériences dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes avec une approche prospective de la sécurité, et des approches innovatrices pour penser autrement les enjeux actuels relatifs à la sécurité

Les enjeux de sécurité / sûreté font désormais partis du quotidien au niveau global jusqu'à l'ensemble de nos territoires. Ils sont le reflet de l'accélération des risques « virtuels et/ou réels », comme le terrorisme, la cybercriminalité, mais aussi plus traditionnellement l'incendie. Leur point commun est de menacer systématiquement la continuité de nos activités de service du public et de nos agents.

Aussi, la mission des responsables en sécurité et sûreté devient un élément indispensable dans les réflexions de toutes entreprises, collectivités ou établissements recevant du public. Il doit en permanence s'appuyer sur les textes en vigueur, justifier de ses connaissances techniques, managériales et organisationnelles pour mettre en œuvre une politique de sécurité de la gouvernance.

La cotisation prévue en 2019 pour cet organisme est estimée à 540 €.

En regard de ces nouvelles adhésions, il est proposé de ne pas renouveler 5 adhésions pour 2019, à savoir :

- mouvable (mobilité urbaine verte de l'agglomération bordelaise),
- réseau Idéal,
- elenbi (club de l'innovation digitale),
- adul (association des utilisateurs de Logitud),
- association des directeurs immobiliers.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la délibération du 15 février 2019 approuvant le budget primitif pour l'exercice 2019,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les organismes listés dans le tableau ci-annexé, ont tous un lien direct avec les différentes politiques métropolitaines et que l'adhésion de Bordeaux Métropole présente une aide à la mise en œuvre de ces politiques,

DECIDE

Article 1 : de reconduire l'adhésion de Bordeaux Métropole auprès de 71 organismes identifiés dans l'annexe jointe à la présente délibération,

Article 2 : de confirmer le retrait de l'adhésion de Bordeaux Métropole aux 5 organismes suivants :

- mouvable,
- réseau Idéal,
- elenbi,
- adul,
- association des directeurs immobiliers.

Article 3 : de confirmer l'adhésion de Bordeaux Métropole aux 5 nouveaux organismes suivants :

- effinergie,
- alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air,
- club des sites d'accueil de la coupe du monde de Rugby 2023,
- institut des risques majeurs,
- agora Club – Sécurité.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 5 : de verser aux organismes concernés les cotisations prévues par la présente délibération,

Article 6 : les dépenses correspondantes seront imputées en fonction des domaines concernés sur le budget principal ou les budgets annexes au titre de l'exercice 2019, au chapitre 011 – compte 6281.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur JAY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 26 MARS 2019	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Emmanuel SALLABERRY
PUBLIÉ LE : 26 MARS 2019	

ANNEXE 1- BORDEAUX METROPOLE - COTISATIONS 2019

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Cotisations 2019
CABINET DU PRESIDENT	Cabinet du Président	MAISON NOUVELLE AQUITAINE	25 000,00
	Direction de la communication	APACOM (Association des professionnels de la communication)	614,80
		AMG (Association des maires de Gironde)	15 000,00
DG MOBILITE	Direction de la multimodalité	CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES	12 311,81
	Direction infrastructures et déplacements	GART (Groupement des autorités responsables des transports)	30 000,00
		MOUVABLE (Mobilité urbaine verte de l'agglomération bordelaise)	non reconduite
		IDDRIM (Institut des routes, rues et infrastructures pour la mobilité)	700,00
DGHQV	Direction des espaces verts	Comité National des Villes et Villages Fleuris	1 500,00
		Société française d'arboriculture	165,00
		PLANTE ET CITE	4 000,00
	Dion Energie, écologie & dév. Durable	ATEE (Association technique énergie environnement)	2 004,00
		COMITE 21	2 625,00
		ENERGIE CITES	5 000,00
		ATMO NOUVELLE AQUITAINE	73 277,85
		Réseau français des villes - santé de l'OMS	1 845,00
		SDEEG (Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde)	2 700,00
		Effinergie	4 134,00
		Alliance des collectivités françaises pour la qualité de l'air	1 500,00
	Direction de l'eau	AMORCE (Association pour la gestion des déchets, réseaux de chaleur, énergie et environnement)	1 643,00
		ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement)	620,00
		FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies)	7 650,00
		SHF (Sté hydrotechnique de France)	525,00
		FRANCE DIGUES	2 250,00
	Dion gestion déchets et propreté	CEPRI (Centre européen de prévention du risque inondation)	3 000,00
		AMORCE (Association pour la gestion des déchets, réseaux de chaleur, énergie et environnement)	5 974,00
		Cercle National du recyclage	6 150,00
	DGVT	Dion Coopérations et partenariats métropolitains	Réseau Idéal
Institut Européen Administration Publique pour CEFG (City Economic and Financial Governance Group)			9 000,00
DAAF DGVT		Eurocities	8 150,00
		INTA (Association internationale du développement urbain)	4 500,00
		CAUE Gironde (Conseil architecture, urbanisme et environnement de la Gironde)	500,00
Mission Attractivité & Animation Réseaux		Communauté des Villes Ariane (CVA)	8 073,00
Mission Rayonnement et équipements métropolitains		INVEST IN BORDEAUX	76 225,00
Mission Stratégie Territoriale	Club des sites d'accueil de la Coupe du Monde de Rugby 2023	4 000,00	
		RFVAA (Réseau francophone villes amies des aînés)	2 400,00

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Cotisations 2019
DGVT	Direction de la nature	AMARIS (Asso. nationale pour la maîtrise des risques technologiques majeurs)	5 000,00
		CLUB DECIBEL VILLE - CIDB (Centre info et doc. sur le bruit)	2 000,00
		ARBA (Agence régionale pour la biodiversité en Aquitaine)	100,00
	Dion de l'Habitat et Politique de la ville	IRDSU (Inter réseaux des professionnels du développement social urbain)	1 000,00
		Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif	3 000,00
	Direction développement économique	AEROSPACE VALLEY	3 000,00
		ALPHA (Aquitaine lasers photoniques et applications)	6 000,00
		ADI (Aquitaine développement innovation)	78 308,00
		ATIS (Association territoires et innovation sociale)	20,00
		CREAHd (Construction ressources environn. aménagement & habitat urbain)	800,00
		OIEB (Observatoire de l'immobilier d'entreprise à Bordeaux)	2 140,00
		RTES (Réseau collectivités territoriales pour une économie solidaire)	2 013,00
		AGRI SUD OUEST INNOVATION	2 872,80
	Mission tourisme	XYLOFUTUR	660,00
		Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine	175,00
		APPA (Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique)	700,00
DGFCP	Direction de la commande publique	EUSKAQUITAINE (association de ports de plaisance transnationale : pays basque espagnol/côte landaise)	700,00
		3AR (Association Aquitaine des achats publics responsables)	7 500,00
	Direction Ressources et Ingénierie Financière	ADMICAL (Asso. pour le développement du mécénat industriel et commercial)	1 950,00
DGNSI	DAAF DG Numérique	ELENBI (Club de l'innovation digitale)	non reconduite
		ADUL (Association des utilisateurs de Logitud)	non reconduite
		ADULLACT (Asso. des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour adm. & collectivités territoriales)	9 345,00
		MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE	20 133,20
		CLUSIR AQUITAINE (Club de la sécurité des systèmes d'information régional)	250,00
		COTER CLUB (Asso. pour problématiques d'informatique et de communication)	530,00
		CUP 92 (Club des utilisateurs de progiciels)	420,00
		CRIP (Club des responsables infrastructures & production)	1 440,00
		CLUB URBA-EA (Entreprise Architecture)	2 800,00
		AVICCA (Asso. des Villes et Collect. pour les Communications Electronique et Audiovisuel)	9 320,00
		ADCET (Alliance pr dévelop. transactions électroniques dans Collectiv. Territoriales)	1 000,00
		Agora Club - Systèmes d'information	432,00
		OPEN DATA France	1 200,00

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Cotisations 2019
DGRHAG	Direction des Affaires Juridiques	AFCDP (Asso. Franç. Correspondants pr Protection Données à caractère personnel)	450,00
		INTERDOC (Asso. des Documentalistes de Collect.Territoriales)	150,00
	Direction Gestion Emplois Ressources	CRAA (Collège Régional des Alcoologues Aquitains)	200,00
	Direction de l'Immobilier	AGORA Club - Sécurité	540,00
		Association des Directeurs Immobiliers	non reconduite
Direction des Archives Bordeaux Métropole	Comité Français du Bouclier Bleu	300,00	
SECRETARIAT GENERAL	Direction Contrôle de Gestion	IFACI (Institut de l'Audit Interne)	1 422,00
		AFIGESE (Asso. Finances Gestion Evaluation des Collect. Territoriales)	986,00
	Direction Conseil et Organisation	ICPC (Institut de la concertation et de la participation citoyenne)	2 000,00
		AFQP (Association Française pour la qualité et la performance)	1 800,00
	Direction de la Communication Interne	AFCI (Asso. Française de Communication Interne)	636,00
	Mission prospective et Innovation	France Urbaine	102 324,00
La 27ème Région (programmes de recherche/action dans l'innovation)		5 000,00	
DGT	Direction de la Prévention	IRMA (Institut des Risques Majeurs)	500,00
		TOTAL	604 154 €